La France : une puissance maritime ?

Cours

Sommaire

■ La France : deuxième puissance maritime mondiale

A La deuxième ZEE du monde

- 1. Un domaine maritime planétaire
- Une ZEE de plus de 11 millions de kilomètres carrés

B Une puissance économique maritime

- 1. L'industrie navale, un secteur dynamique
- 2. Des ports de commerce dynamiques à l'échelle européenne
- 3. Le rôle de la compagnie française CMA CGM

C Une présence diplomatique et militaire de premier plan

- 1. Un poids diplomatique renforcé par les territoires maritimes
- 2. La puissance militaire navale de la France

Les limites de la puissance maritime française

A Des ressources maritimes sous tension

- 1. Des ressources halieutiques insuffisantes
- 2. La difficile exploitation des ressources maritimes énergétiques et minières
- 3. La préservation difficile des écosystèmes marins

B Un dynamisme économique relatif

- 1. La perte de compétitivité des ports français
- 2. Des investissements insuffisants

C Une souveraineté maritime contestée

- 1. Les tensions autour de la ZEE française
- 2. Une présence militaire plus fragile

RÉSUMÉ

La France possède 11 millions de km² de ZEE. C'est la plus vaste du monde derrière celle des États-Unis. Ce territoire assure la présence de la France sur tous les océans. Il contribue au dynamisme économique du pays et lui assure un rôle diplomatique de premier plan. Toutefois, les ressources maritimes sont mal exploitées et la France n'a pas les moyens pour affirmer efficacement sa souveraineté maritime.

Quels sont les atouts et les difficultés de la France pour s'affirmer comme une puissance maritime mondiale ?

La France : deuxième puissance maritime mondiale

La France est la deuxième puissance maritime mondiale : elle possède la deuxième ZEE du monde. C'est également une grande puissance maritime. Enfin, c'est une puissance diplomatique et militaire de premier plan.

A La deuxième ZEE du monde

Grâce à sa ZEE, la France possède 8 % des mers du globe. Elle s'étend sur plus de 11 millions de km². Seule celle des États-Unis est plus vaste (plus de 12 millions de km²).

1. Un domaine maritime planétaire

La France possède de nombreux territoires ultra-marins qui, à l'exception de la Guyane, sont pour l'essentiel insulaires. Ces territoires ont des statuts administratifs divers.

Les territoires de la France dans le monde



Le territoire métropolitain

France métropolitaine

Le territoire ultra-marin

- O DROM (départements et régions d'outre-mer)
- O COM (collectivités d'outre-mer)
- TAAF (terres australes antarctiques françaises)
- O Autres statuts

La Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, La Réunion et Mayotte sont administrativement des départements (DOM) mais aussi des régions d'outre-mer (ROM). Dans ces territoires, la législation française s'applique comme en métropole. Ces DROM (Départements et régions d'outre-mer) s'étendent sur une superficie totale équivalente à celle du territoire métropolitain (550 000 km²).

Environ 2 millions de personnes résident dans les DROM.

Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Wallis-et-Futuna et la Polynésie française sont des de Collectivités d'outre-mer (COM). Ce sont des territoires qui ont des institutions et des statuts administratifs variés.

EXEMPLE

Saint-Pierre-et-Miquelon est gérée par un conseil général qui bénéficie des mêmes compétences que les autres conseils régionaux et généraux, mais aussi de prérogatives supplémentaires en matière fiscale et douanière ainsi que dans les domaines de l'urbanisme et du logement. Les îles Wallis et Futuna sont gérées par des monarchies. Les rois y gouvernent avec des conseils élus et un administrateur supérieur, représentant de l'État français.

La Nouvelle-Calédonie est une collectivité d'outre-mer qui dispose d'institutions spécifiques. En 2018, à la question « Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ? », le non l'a emporté à 56,6 % des suffrages exprimés.



La base de Port-aux-Français, sur les îles Kerguelen, 2002 (TAAF)

© Wikimedia Commons

Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) bénéficient également d'une large autonomie administrative. Elles n'ont pas d'assemblée élue. Ce sont des territoires qui ne sont pas habités en permanence (des scientifiques et du personnel technique y séjournent pour des durées de 6 mois à un an).

2. Une ZEE de plus de 11 millions de kilomètres carrés

La ZEE de la France est immense, elle fait plus de 11 millions de km². Les territoires ultra-marins français constituent plus de 90 % de la ZEE de la France. La France souhaite encore étendre sa ZEE.



Zone économique exclusive française

La France a entrepris des démarches en faisant valoir l'extension de son plateau continental pour élargir sa ZEE jusqu'à 350 milles autour de plusieurs territoires ultra-marins.

En 2015, la France a obtenu l'extension de sa ZEE de 579 000 km² au large de la Martinique, de la Guadeloupe, des îles Kerguelen, de la Guyane et de la Nouvelle-Calédonie.

Des dossiers sont en cours pour élargir la ZEE de la France autour de l'île du Crozet, de La Réunion, de Wallis-et-Futuna et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

B Une puissance économique maritime

La puissance économique maritime de la France se traduit essentiellement par le dynamisme de son industrie navale réputée pour sa maîtrise de la haute technologie. La France valorise l'activité de ses ports de commerce. La CMA CGM, compagnie française, est la quatrième compagnie mondiale pour le transport maritime de conteneurs.

1. L'industrie navale, un secteur dynamique

L'industrie navale française est très dynamique. Les chantiers navals profitent de la recherche maritime de haut niveau. Ils emploient entre 42 000 et 90 000 personnes selon les estimations et se situent au sixième rang mondial. Ils produisent des paquebots, des navires militaires, des navires de plaisance pour les plus grandes compagnies d'armateurs du monde.

Les chantiers navals français sont aujourd'hui parmi les plus performants, en particulier pour la fabrication de navires de guerre et de bateaux de plaisance :

- Pour la construction de navires militaires, la France maîtrise toute la chaîne de production, depuis la conception jusqu'à la construction des navires qui utilisent les technologies les plus avancées. Elle est à même de concurrencer les plus grandes puissances du secteur, les États-Unis, la Russie et la Chine.
- La France prouve également son savoir-faire dans le secteur de la navigation de plaisance familiale. Les chantiers de plaisance exportent plus de 60 % de leur production, dans le monde entier.

EXEMPLE

Le chantier de l'Atlantique de Saint-Nazaire a construit entre 2015 et 2018 le plus grand navire de croisière au monde, le *Symphony of the Seas* (362 mètres de long, 18 ponts, 2 750 cabines pour plus de 6 000 passagers).



- 1 Navire Symphony of the Seas
- 2 Navire MSC Meraviglia

Vue aérienne du chantier naval de Saint-Nazaire

© Wikimedia Commons

2. Des ports de commerce dynamiques à l'échelle européenne

Le Havre et Marseille sont les deux principaux ports français. Ce sont des ports importants en Europe. Ces ports rivalisent avec les principaux ports européens. Ils comptent parmi les 10 premiers ports européens.



Porte-conteneurs Carolina Star de la MSC entrant au port du Havre

© Wikimedia Commons

La France possède une soixantaine de ports de commerce. Elle bénéficie d'une situation géographique favorable, avec plusieurs façades maritimes et des territoires ultra-marins qui se situent sur les principales routes maritimes mondiales :

- Les ports français situés sur la Méditerranée, seconde interface d'Europe après la Northern Range, sont sur la route qui relie l'Asie à l'Europe.
- Les ports français de la façade atlantique sont sur la route qui relie l'Europe à l'Amérique et à l'Afrique.
- Les ports français du Nord sont connectés à la Northern Range.

Ces ports contribuent donc à l'intégration de la France à la mondialisation, pour le trafic de marchandises (porte-conteneurs) comme pour l'approvisionnement en matières premières et ressources énergétiques (hydrocarbures, gaz naturels).

- Le port de Rouen est le 1^{er} port céréalier de l'Ouest de l'Europe.
- Le port du Havre est le 1^{er} port mondial pour l'exportation de vins et spiritueux. Avec plus de 1,7 million de croisiéristes, le port de Marseille est le 1^{er} port de croisière du pays, le 4^e au niveau méditerranéen (après Barcelone, Civitavecchia et les ports des Baléares).

3. Le rôle de la compagnie française CMA CGM

La CMA CGM est une compagnie française. C'est la quatrième compagnie mondiale pour le transport maritime de conteneurs.



Porte-conteneurs de la CMA CGM dans le port de Rotterdam

© Wikimedia Commons

Les navires de la CMA CGM sont présents sur toutes les voies navigables qui contribuent à la mondialisation des échanges :

- entre l'Asie et l'Europe par l'océan Indien et la mer Méditerranée;
- entre l'Asie et l'Amérique par l'océan Pacifique;
- entre l'Europe et l'Amérique par l'océan Atlantique.

La CMA CGM est le quatrième transporteur mondial pour le transport maritime de conteneurs, derrière le Danois APM Maersk, l'Italo-Helvétique MSC et le Chinois OOCL.

EXEMPLE

Le plus grand porte-conteneurs français est le *Antoine de Saint-Exupéry* de la CMA CGM, qui peut transporter 20 600 conteneurs.

C Une présence diplomatique et militaire de premier plan

Le poids diplomatique de la France est renforcé par ses territoires maritimes. Sur le plan militaire, la puissance maritime de la France est également importante.

1. Un poids diplomatique renforcé par les territoires maritimes

Les territoires d'outre-mer participent au rayonnement diplomatique français. La France joue un rôle important au sein des multiples organisations régionales qui se sont donné pour mission la sécurisation des mers et des océans ou la préservation des écosystèmes marins. Elle est également présente dans le domaine culturel et renforce ses liens avec de grandes puissances.

La France multiplie les accords de coopération avec un grand nombre d'États ou organisations internationales ou régionales grâce à ses territoires d'outre-mer :

- Dans le Pacifique, la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie sont membres de plusieurs organisations régionales politiques et environnementales.
- La Guadeloupe, la Martinique et Saint-Martin sont membres associés de l'association des États de la Caraïbe.
- La France est également membre, par l'intermédiaire de La Réunion, de la Commission de l'océan Indien. Grâce à ces coopérations régionales, la France exerce son influence et préserve ses intérêts dans la lutte contre :
- le terrorisme ;
- les trafics illégaux ou la piraterie;
- la pêche illégale;
- la dégradation de la biodiversité dans tous les océans.

EXEMPLE

Dans le Pacifique, la Polynésie et la Nouvelle-Calédonie participent au Forum des îles du Pacifique en tant que membres à part entière depuis 2017. La France souhaite ainsi affirmer son poids dans la région de l'Océanie par sa participation au renforcement de la sécurité des voies navigables, à la surveillance des zones de pêche ou aux travaux scientifiques sur les effets du réchauffement climatique.

La France exerce également un rayonnement culturel dans les territoires maritimes. Cela renforce son soft power.

EXEMPLE

La Commission de l'océan Indien (COI), dont La Réunion est membre, met en œuvre des programmes pour le développement de l'enseignement supérieur et de l'artisanat.

Les territoires ultra-marins permettent aussi à la France de renforcer ses liens de coopération avec de grandes puissances telles que l'Inde dans l'océan Indien.

EXEMPLE

En 2018, l'Inde et la France ont signé un accord de coopération militaire prévoyant un accès réciproque à certaines de leurs bases navales autour de l'océan Indien.

2. La puissance militaire navale de la France

La France est en capacité de déployer des forces militaires marines sur plusieurs territoires. Son arsenal militaire est important. La France est ainsi active dans la lutte contre les risques de piraterie ou de terrorisme, pour la protection de la souveraineté et des intérêts économiques du pays.

La Marine nationale française possède un arsenal qui compte parmi les plus puissants du monde avec :

- quatre sous-marins nucléaires (parmi les plus performants du monde, disposant des plus hautes technologies);
- des porte-avions;
- · des frégates.

À cela s'ajoute des forces militaires aériennes (avions de chasse, de patrouille, hélicoptères).

La France contrôle des bases navales réparties sur tous les océans. Ces bases lui permettent de surveiller ses espaces ultra-marins. Elles permettent également une intervention rapide de l'armée française dans de nombreux territoires.

Les missions des soldats de la Marine nationale sont multiples :

- dissuasion de toute attaque contre les territoires métropolitains et ultra-marins;
- protection des intérêts économiques de la France dans ses ZEE;
- sécurisation des voies de transport maritime;
- lutte contre le terrorisme, la piraterie, les trafics illicites ;
- lutte contre l'immigration clandestine;
- intervention dans des opérations extérieures pour défendre les intérêts de la France ou de ses pays alliés .
- secours aux victimes, participation aux actions humanitaires auprès de populations sinistrées suite à une catastrophe.

Les opérations de la Marine française sont multiples :

- En Méditerranée, grâce à sa base militaire de Toulon, la marine surveille les migrants. En 2015, le patrouilleur Commandant Birot a ainsi sauvé 217 naufragés au nord des côtes libyennes.
- Dans l'océan Indien, l'armée française participe à la lutte contre la piraterie et les narcotrafiquants. En 2017, la frégate Nivôse, basée à La Réunion, a participé à l'opération Shirikisho: un navire de trafiquants de drogue transportant environ 130 kilos d'héroïne a été arrêté.
- Depuis 2008, la Marine française participe également à l'opération Atalante, mise en place par le Conseil de l'Union européenne contre la piraterie au large de la Somalie.

Les limites de la puissance maritime française

Les limites de la France en tant que puissance maritime sont triples. Les ressources maritimes sont insuffisantes, inexploitées ou fragilisées. Son dynamisme économique est à relativiser. Sa puissance militaire ne permet pas de sécuriser de façon optimale les territoires maritimes.

A Des ressources maritimes sous tension

Malgré l'étendue du domaine maritime de la France, les ressources halieutiques sont insuffisantes. Les ressources minérales et énergétiques sont difficiles à repérer ou à exploiter. Enfin, la dégradation des espaces maritimes entraîne la fragilisation de ces ressources.

1. Des ressources halieutiques insuffisantes

La production française de produits aquatiques reste très insuffisante pour répondre à la demande intérieure. La pêche maritime française ne couvre que 80 % de la consommation de sa population.

La France est le 4^e producteur de pêche et d'aquaculture de l'Union européenne après l'Espagne, le Royaume-Uni et le Danemark. Toutefois, elle ne peut pas répondre à la demande en poissons de sa population.

En 2016, la France a dû importer 1 million de tonnes de produits aquatiques pour couvrir les besoins de sa population.

L'exploitation des ressources halieutiques est devenue difficile, principalement car les poissons disparaissent à cause d'une pêche trop intensive. Il y a toutefois deux autres raisons :

- La flotte de pêche française est moins importante d'année en année (-43 % depuis 1990).
- Dans certains territoires maritimes français, comme en Polynésie, la pêche ne permet de pêcher que les poissons près des côtes.

Dans la ZEE polynésienne, la pêche est lagonaire et côtière : elle est faite par de petits pêcheurs artisanaux dont les embarcations ne permettent qu'une pêche journalière près des côtes et dans les lagons, et non au large où il y a davantage de poissons.

2. La difficile exploitation des ressources maritimes énergétiques et minières

Les ressources maritimes énergétiques et minières de la France sont difficiles à mesurer, car leur exploitation est difficile et coûteuse. De plus, la France accuse un retard dans l'exploitation des espaces maritimes pour développer des énergies marines renouvelables.

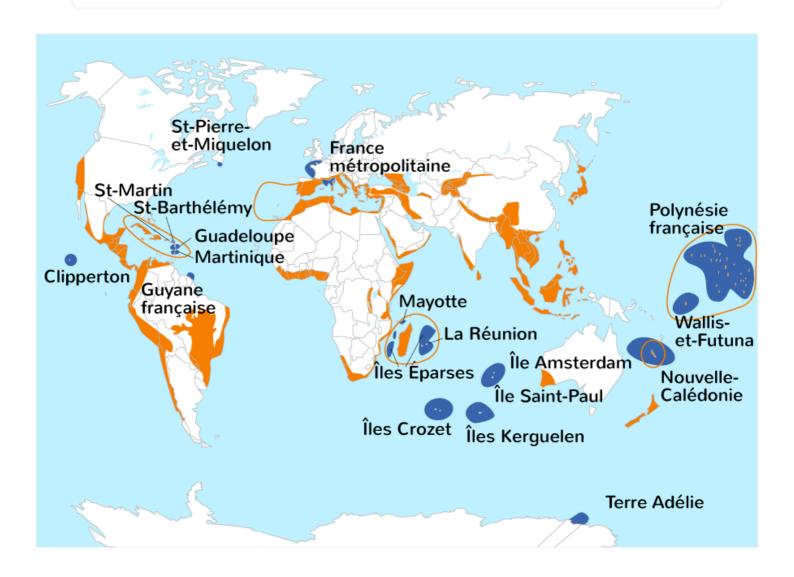
Il existe des ressources maritimes énergétiques et minières dans les territoires maritimes français, notamment dans la ZEE de la Guyane. Il est toutefois difficile de savoir dans quelles proportions ces ressources sont présentes. En effet, l'exploration des fonds marins est un défi technologique que la France n'est pas en mesure de relever actuellement. De plus, cela induirait un coût financier important, mais également la destruction de la faune maritime et de la flore maritime : actuellement, cela n'est pas envisageable.

La France accuse un retard très net dans la valorisation des énergies marines renouvelables. Elle dispose de conditions naturelles favorables pour l'installation d'éoliennes offshore (conditions de vent, faible profondeur des fonds marins). Mais il a fallu attendre 2019 pour le lancement de projets de création de parcs. Ils ne seront mis en service qu'en 2022.

3. La préservation difficile des écosystèmes marins

La dégradation de la biodiversité des espaces maritimes liée aux activités humaines est un phénomène qui touche les territoires maritimes français. Ils sont parmi les plus fragilisés.

Les territoires où la biodiversité est la plus menacée dans le monde



- Points chauds
- Points chauds où la France est présente
- Eaux sous juridiction française

Espace maritime français = 10 millions de km²

Au niveau mondial, on estime que 20 % des récifs et des écosystèmes associés ont été irrémédiablement détruits au cours des dernières décennies. Les territoires maritimes français où la situation est la plus alarmante sont :

- le Bassin méditerranéen ;
- · les Antilles;
- la Polynésie;
- la Nouvelle-Calédonie;
- les territoires ultra-marins de l'océan Indien.

La France se situe parmi les dix pays abritant le plus grand nombre d'espèces mondialement menacées (1 301 espèces), selon la Liste rouge mondiale des espèces menacées. Certains territoires français, comme La Réunion, sont également concernés par la dégradation de leurs massifs coralliens.

29 % des sites ultra-marins français montrent une diminution de la surface occupée par des coraux vivants.

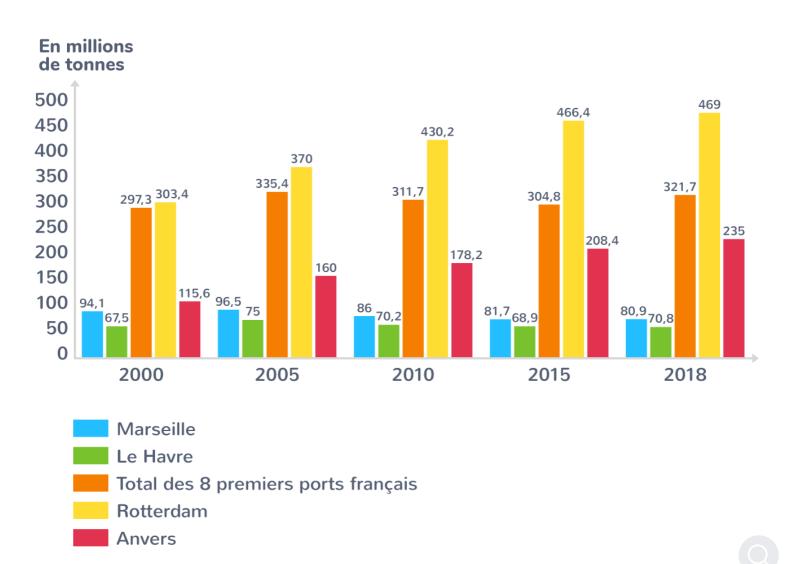
B Un dynamisme économique relatif

Les ports français perdent en compétitivité. Les investissements sont insuffisants et ne permettent pas de rivaliser avec les grandes puissances économiques maritimes.

1. La perte de compétitivité des ports français

Si les ports du Havre et de Marseille tentent de faire face à la concurrence des grands ports européens, ils ne parviennent pas à rattraper leur retard. Le déclassement des ports français se généralise et la France peine à mettre en œuvre des réformes de modernisation pour inverser cette tendance.

L'évolution du trafic des ports français, d'Anvers et de Rotterdam 2000 - 2018



Au cours de la période 2000-2018, le trafic total des principaux ports français se caractérise par sa stagnation autour de 300 millions de tonnes. Le trafic du port de Marseille diminue, tandis que les ports de Rotterdam et d'Anvers ont respectivement bénéficié d'une augmentation de 50 % et 100 %.

EXEMPLE

Premier port à conteneurs de France, Le Havre n'est que le cinquième port en Europe. Son trafic a baissé depuis 2005 pour le vrac comme pour les conteneurs (trafic de 2,5 millions de conteneurs par an, contre 10 millions pour Anvers et 12 millions pour Rotterdam).

Les ports du Nord de l'Europe sont plus modernes. Ils ont notamment développé le recours à des sociétés informatiques pour améliorer leurs services aux armateurs.

EXEMPLE

Le port de Rotterdam est connecté depuis 2018 pour transmettre aux armateurs des données en temps réel sur la météo, les courants, le niveau de l'eau et les disponibilités d'amarrage.

2. Des investissements insuffisants

La France ne privilégie pas les territoires maritimes. Les infrastructures ne sont pas adaptées à l'exploitation et les politiques n'investissent pas dans l'économie maritime.

Les ressources maritimes ne sont pas exploitées : la France ne finance pas assez le développement des infrastructures nécessaires. Les retards sont nombreux dans :

- la modernisation des ports de commerce ;
- la construction de parcs éoliens offshore;
- la valorisation des activités de pêche.

Les dirigeants politiques n'ont pas fait de l'économie maritime leur priorité.

C Une souveraineté maritime contestée

Malgré son poids diplomatique et militaire, la France doit faire face à de multiples tensions pour affirmer sa souveraineté, notamment en ce qui concerne les limites de sa ZEE. La France manque de moyens pour assurer sa souveraineté maritime.

1. Les tensions autour de la ZEE française

Des tensions existent entre la France et certains États voisins autour de l'extension de la ZEE française. Les contestations sont multiples.

La France peine à faire valoir l'extension de sa ZEE. La plupart de ses demandes d'extension déposées auprès des autorités internationales n'ont pas encore abouti à la formulation de recommandations officielles.

Les tensions ont lieu avec :

- la république de Maurice pour l'île Tromelin dans l'océan Indien;
- le Vanuatu au large de la Nouvelle-Calédonie ;
- · les Comores pour Mayotte;
- le Mexique pour Clipperton;
- les Pays-Bas pour Saint-Martin;
- le Canada pour Saint-Pierre-et-Miguelon;
- le Surinam pour la Guyane.

2. Une présence militaire plus fragile

Les contraintes et choix budgétaires des gouvernements français qui se sont succédés ont conduit à une fragilisation de la présence militaire de la France sur les mers et océans du monde. Ce manque de

moyens complique les missions de sécurisation et d'affirmation de la souveraineté du pays sur son espace maritime.

Pour assurer sa souveraineté, la France doit :

- protéger ses ressources (surveillance des bateaux de pêche étrangers) ;
- sécuriser les voies de navigation (lutte contre les narcotrafiquants et les pirates).

Mais son territoire maritime est trop grand : il s'étend sur 11 millions de km². La France n'a pas les moyens financiers pour assurer la protection d'un tel espace. Les restrictions budgétaires des différents gouvernements ont limité les finances allouées à la surveillance des ZEE. Ainsi, la présence militaire française est désormais plus fragile :

- dans l'océan Atlantique au large de la Guyane ;
- dans l'océan Indien pour la lutte contre la piraterie et la sécurisation des TAAF;
- dans l'océan Pacifique autour de la Polynésie et de la Nouvelle-Calédonie.